

Campagnes de vaccination contre la grippe et le COVID 19 : infos aux professionnels

29.9.2026 - | ARS Bourgogne-Franche-Comté

À l'approche de l'automne, la circulation des virus respiratoires, notamment des virus grippaux et du SARS-CoV-2, appelle à renforcer la protection des personnes les plus à risque de formes graves.

Les **professionnels de santé et, plus largement, les professionnels en contact régulier et prolongé avec des personnes à risque de grippe sévère**, quel que soit leur lieu d'exercice - établissements de santé, établissements et services médico-sociaux, cabinets de ville, officines, laboratoires de biologie médicale... - sont pleinement mobilisés pour la campagne de vaccination contre la grippe et le Covid-19, qui débutera **le 13 octobre 2026**.

La vaccination contribue à **protéger les professionnels eux-mêmes et les personnes fragiles qu'ils accompagnent ou soignent**, en réduisant le risque de formes graves et en limitant la transmission des infections respiratoires. Elle participe également à la continuité de l'activité des équipes et à la réduction de la pression exercée sur le système de santé.

Associée aux **gestes barrières**, la vaccination contre la grippe et le Covid-19 constitue l'un des principaux moyens de prévenir les formes graves, les hospitalisations et les décès, en particulier chez les personnes les plus vulnérables.

L'essentiel de la campagne 2026-2027

- **Démarrage conjoint des campagnes de vaccination contre la grippe et le Covid-19 le 13 octobre 2026.**
- La vaccination contre la **grippe saisonnière** est notamment recommandée aux personnes âgées de 65 ans et plus, aux femmes enceintes, aux personnes présentant certaines pathologies chroniques ou une immunodépression, aux personnes présentant une obésité avec un IMC ≥ 40 kg/m², aux résidents d'établissements médico-sociaux ainsi qu'aux professionnels de santé et aux professionnels en contact régulier et prolongé avec des personnes à risque.
- La vaccination contre le **Covid-19** est recommandée aux personnes éligibles à la vaccination contre la grippe ainsi qu'aux personnes atteintes de **trisomie 21, de troubles psychiatriques ou de démence**. Les publics ciblés par les deux vaccinations ne sont donc pas strictement identiques.
- Les vaccins contre la **grippe et le Covid-19 peuvent être administrés au cours de la même séance**, sur deux sites d'injection distincts. S'ils ne sont pas réalisés simultanément, **aucun délai minimal n'est requis entre les deux vaccinations**.
- Plusieurs vaccins contre la grippe sont disponibles pour la campagne : **Vaxigrip, Influvac, Flucelvax, Efluelda et Fluad**. Chez les personnes de **65 ans et plus, Efluelda, vaccin hautement dosé, et Fluad, vaccin avec adjuvant, sont recommandés préférentiellement** ; les vaccins standards peuvent néanmoins également être utilisés.
- Pour le Covid-19, les vaccins disponibles dans le stock de l'État sont les vaccins **Comirnaty XFG**, avec une présentation à partir de 12 ans et une présentation pédiatrique destinée aux enfants de 6 mois à 11 ans.
- Les compétences vaccinales des professionnels de santé sont inchangées. Pour la **grippe**, les

infirmiers peuvent prescrire et administrer le vaccin à partir de 11 ans ; les pharmaciens formés peuvent également le prescrire et l'administrer à partir de 11 ans. Chez les moins de 11 ans, l'infirmier administre le vaccin sur prescription médicale. Pour le **Covid-19**, infirmiers et pharmaciens formés peuvent prescrire et administrer le vaccin à partir de 5 ans. Les sages-femmes peuvent prescrire et administrer les deux vaccins à toute personne.

<https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/campagnes-de-vaccination-contre-la-grippe-et-le-covid-19-infos-aux-professionnels>